

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL DES ENFANTS DU 08 DECEMBRE 2009**

Étaient Présents : Mlles MOUSSEAU Louise, FLORINA Jessica, METIVIER Charlotte, BERT Justine, PRIOU Félicie, GOUSSARD Cynthia, DUROU Lisa, DESCHEREUX Melissa, MELON Marion, MM HUET Léo, LANGLOIS Mehdi, BÉNAZET Basile, CESVRE Fabien, NEVEU Kévin, PROUX Eliott, PINEAU Basile, MAUXION Théo, BONNET Samuel, BERTHELOT Clément, JOUSSELIN Thomas, ROBIN Maxime. Mme FOSSATI, MM. PROUX, FORTIN, SOIRAT.

Excusées : Mlles TURCAT Sarah, MOYSE Manon, LECOMTE Mélanie.

Absents : Mlles GAULT Ophélie, COUILLEBAULT Stella, LEQUEC Léa, NEKRASAITE Vaiva, MM LAMOUREUX Théophile, THONNEAU Clément, LEAUTE Clément.

-
- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal des Enfants du 19 novembre 2009. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.
 - 2) Un compte rendu de la dernière réunion sera renvoyé à chaque élu référent pour être remis aux différents chefs d'établissements.
 - 3) Les livrets « À la découverte de ta commune » ont été distribués aux nouveaux élus présents lors de cette réunion.
 - 4) Un rappel a été fait sur le travail des différentes commissions, lors de la dernière réunion.
 - 5) Travail en commissions.
Énumération des quatre commissions et des conseillers les constituant à ce jour :
 - Skate Park :
 - o Priou Félicie - Bert Justine - Deschereux Melissa
 - o Huet Léo - Bénazet Basile - Jouselin Thomas - Métivier Charlotte
 - o Pineau Basile - Melon Marion
 - Parcs et Jeux :
 - o Mauxion Théo et Berthelot Clément
 - Pistes Cyclables :
 - o Goussard Cynthia - Durou Lisa - Robin Maxime
 - o Langlois Mehdi - Neveu Kévin.
 - Communication :
 - o Proux Eliott - Cevre Fabien - Mousseau Louise
 - o Florina Jessica - Bonnet Samuel
 - 6) Point sur le travail des commissions :

- Skate Park :

Réflexion sur les différents lieux d'implantation :

	ASPECTS POSITIFS	ASPECTS NEGATIFS
CLOS SALE		- Trop loin, trop excentré - Habitations trop proches
VELODROME	- Assez éloigné des habitations	- Sécurité : accessibilité difficile - Déjà utilisé par des écoles, pour des concerts...
STADE MUNICIPAL	- Sécurisé, clôturé, un agent passe régulièrement, accessibilité pour les secours...	- Espace utilisé par les établissements scolaires.
GRILLEMONT	- Pour ceux qui y habitent mais trop excentré	- Habitation trop proche - Trop bruyant
PISCINE D'ETE	- Fermé - Fréquenté l'été	- Les cars - Habitations trop proches - Nuisances sonores
AVENUE DE LA		- Habitations trop proches

GARE	- Utilisé par les cars
------	------------------------

La commission propose que le futur skate park soit au niveau du complexe du stade municipal. Il faudrait y interdire la consommation de tabac et d'alcool. Il faudrait un espace d'initiation, ainsi qu'un espace plus perfectionné. Il pourrait y avoir des animations et des concours.

- Parcs et Jeux :

A partir du compte rendu de la visite des sites par le CME et de l'inventaire fourni par les services de la ville, un travail de comparaison est fait entre les deux, listant les travaux et les projets envisagés par la ville.

<u>SITES</u>	<u>PREVISIONS TRAVAUX</u>
ROSSAY :	Peu de projets à court terme (sauf demande de devis pour une balançoire)
ISMAEL BOUILLIAU :	Pas d'investissements prévus. Manque l'affichage des règles de sécurité
HAUT DE GRILLEMONT :	Rien de prévu
BAS DE GRILLEMONT :	Manque l'affichage des règles de sécurité
CHARLES GOUNOD :	Manque l'affichage des règles de sécurité
AIRE DE VENIERS :	Manque l'affichage des règles de sécurité
CLOS SALE :	Emplacement ne figurant pas dans le document des services techniques.
J.Ch. CORNAY :	Manque l'affichage des règles de sécurité.
Bd du 8 MAI (Piscine d'été) :	Rien de prévu.
G. BIZET :	Rien de prévu.

Conclusion :

C'est un premier travail, mais l'absence presque générale de la signalisation sur les règles de sécurité est réelle. Peu de projets d'investissement à court terme comme à long terme qui rejoignent les suggestions du CME.

- Pistes Cyclables :

La commission a travaillé de la manière suivante : Réfléchir aux lieux ayant besoin d'être desservis par les pistes cyclables. Recenser qu'elles étaient les endroits dangereux. Puis, elle a continué par un système de questions réponses.

Autour du boulevard, si l'on fait une piste cyclable, sépare-t-on les voitures par une ligne blanche ou par autre chose (comme par exemple une bordure, une haie, un trottoir...)?

La commission propose une séparation par exemple par une bordure, ou « une bande blanche qui fait du bruit et qui puisse être éclairée ».

Autour du boulevard, quelle sorte de pistes cyclables peut-on faire ?

Une seule voie à sens unique.

Une seule voie à double sens.

Deux voies, une de chaque côté de la route, avec un sens unique comme pour les voitures.

Deux voies, du même côté de la route, avec deux sens de circulation.

La commission propose deux voies, une de chaque côté de la route, avec un sens unique comme pour les voitures. La sécurité doit y être importante.

Dans la rue du Stade, il faudrait une piste à double sens, mais un peu plus large que celle existante.

- Communication :

Par rapport au site Internet de la ville, il faudrait :

- Mettre le guide de l'électeur à un autre endroit que dans les actualités
- Inscrire les nouveaux élus dans les commissions
- Mettre à jour les comptes-rendus
- Prévoir un système d'archivage
- Enlever Léa Lequec : elle n'a pas repris son mandat cette année
- Mettre à jour le trombinoscope papier afin de l'afficher dans les établissements scolaires

7) La prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants est fixée au **Judi 21 Janvier 2010 à 18h à l'Espace Jeunes.**

LA SEANCE EST LEVEE A 19H30